



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080502

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 20/08/2024 11H10 C:000040 I:29322
V/REF : 956306
V/Email reçu le Mardi 20/08/2024 a 11H10

SELON DEVIS N° 4080071

V/REF.IMM. 01833
IMMEUBLE : CHAMP GERBEY
385 ROUTE DU BOURG
1/4 LE CHAMP GERBEY
01380 BAGE LA VILLE

SEMCODA
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, RUE CHARLES DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE

Feillens, le 23 Aout 2024

Référence Marché: M_230660003-1

LOCALISATION : 385 ROUTE DU BOURG BAGE DOMMARTIN - MR GUEUGNON 0641866760/0345308835
PAVILLON 10

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4080071 du 20/08/2024 d un montant de
Donneur d'ordre : Mme M. FROPIER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

ACCORD SUR DEVIS

DEPLACEMENT DU VEHICULE ET DU PERSONNEL
CURAGE DE LA CANLISATION CUISINE DEPUIS LE BRAS DE COLONNE EVIER
CONTROLE CAMÉRA POUR VERIFICATION
TEST ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

NOTRE INTERVENTION DU 20 AOUT 2024

OBSERVATIONS : SUITE AU PASSAGE CAMERA, PRÉSENCE DE CONTRE PENTE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Ouverture des tabourets et des trappes de visite permettant l'accès
au réseau (si nécessaire).
Débouchage/curage haute pression, aspiration des déchets.
Vérification du bon écoulement - Nettoyage du chantier.
Transport et mise en décharge des boues et des détritux (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Le tarif au m3 du traitement des déchets transportés a la Station
d'épuration est susceptible de variation sans préavis.

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080502

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	300,06	300,06
	TOTAL H.T.		300,06
	T.V.A. a 10,00%		30,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		330,06

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 956306 du 20/08/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel:03.85.97.00.20

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR GUEUGNON Alain

16 LIEUDIT CHAMP GERBEY

385 ROUTE DU BOURG/BAGE LA VILLE

01380 BAGE DOMMARTIN

Référence de la Demande

N°: 771 038 du 19/08/2024

THCVRDPP Txv hors contra Voirie reseaux Partie privat.

1

01-EE-2230-ENT-61563100

Marché: M - 230660001-1

Téléphone : 06.41.86.67.60 / 03.45.30.88.35

01833-00005-00003-00001 H / Type 4

Date entrée: 13/05/2015

Délai

Date limite exécution : 04/09/2024

Observations

SUITE ACCORD DEVIS 4080071

MR GUEUGNON Alain

03-45-30-88-35 // 06-41-86-67-60

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0001 Forfait curage jusqu'au 1er tampon collecteur (remise au diamètre initial de la canalisation) compris aspiration résidu tartre, graisse, débris, cailloux (unité=Heure)	2,00	150,03	300,06	30,01	330,07

Total H.T.	300,06
Total TVA	30,01
Total TTC	330,07

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par AC Maude le 20/08/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
A. DUBOIS

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE

EDN5



Bon de Commande

N° : 956306 du 20/08/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE CHALON SUR SAONE
14, rue Charles DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE
CEDEX
Tel:03.85.97.00.20

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE CHALON SUR SAONE 14, rue Charles DODILLE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **16 LIEUDIT CHAMP GERBEY 385 ROUTE DU BOURG/BAGE LA VILLE 01380 BAGE DOMMARTIN**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **ST REMY**

le **20/08/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 956306